

du Coteau fut opérée par ordonnance du 9 juillet 1848.

Machézal était une ancienne annexe de la paroisse de Chirassimont, et fut réunie à cette commune à l'époque de la révolution. L'importance qu'a acquise cette dernière depuis quelques années, particulièrement la section de Machézal, dont le chef-lieu est situé sur la route royale de Lyon à Paris, força de la partager en deux, qui avaient chacune environ 1,200 habitants. L'ordonnance qui règle cette division est du 4 août 1846. Nous ferons remarquer que l'arrêté consulaire du 27 brumaire anX, qui a reconstitué le département de la Loire, avait porté la commune de Chirassimont dans le canton de Néronde j mais qu'un arrêté rectificatif du 15 floréal la porta dans celui de Saint-Symphorien-de-Lay.

Lorette était naguère un petit hameau de la commune de Saint-Genis-Terre-Noire, qui, ayant participé au mouvement industriel de son canton, placé qu'il est près de Rive-de-Gier, a obtenu le titre de chef-lieu de commune, par ordonnance du 25 avril 1847. Le territoire de cette nouvelle commune a été formé aux dépens de celui de quatre autres : Saint-Genis-Terre-Noire, Saint-Paul-en-Jarez, Farnay et Rive-de-Gier ; elle dépend du canton de Rive-de-Gier, auquel on a aussi rattaché par occasion la commune de Farnay, précédemment du canton de Saint-Chamond, dont elle était tout à fait séparée. Il y a longtemps que cette rectification aurait dû être opérée.

La Bénisson-Dieu est un bourg assez important, qui doit son origine à l'établissement du célèbre monastère du même nom, fondé par saint Bernard au XII^e siècle. Depuis la révolution ce bourg faisait partie de la commune de Briennon. Une ordonnance du 28 juin 1847